

AUTORISATION DE SOUTENANCE

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le code de l'éducation, livre IV : l'organisation des enseignements supérieurs,
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
Vu l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale,
Vu les rapports écrits,
Vu la proposition du Directeur de thèse,
Vu l'avis du Directeur de l'École doctorale de sciences sociales,

autorise :

Madame Géraldine LAVIEILLE

à soutenir publiquement sa thèse de Doctorat en Histoire mention histoire religieuse, politique et culturelle
intitulée :

« L'icône royale. Fabrications collectives et usages politiques de l'image religieuse du roi de France au Grand Siècle »

le vendredi 18 novembre 2016
à 14h

Salle 305 de la MILC
Université Jean Moulin, Lyon 3
35, rue Raulin
69007, LYON

devant un jury composé de :

M. Olivier CHRISTIN, Professeur des universités, Université de Neuchâtel, Suisse,
Mme Fanny COSANDEY, Pré-rapporteur, Maître de conférences HDR, EHESS Paris,
Mme Annick DELFOSSE, Pré-rapporteur, Professeure des universités, Université de Liège,
M. Bernard HOURS, Professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3,
M. Alain TALLON, Professeur des universités, Université Paris IV.

Fait à Lyon, le ...20/11/16.....

Pour le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3
Et par délégation,
le Vice-Président, chargé de la Recherche,
Peter WIRTZ

